

EXAMEN ENTRAINEUR FEDERAL

CONDITIONS D'INSCRIPTION

- être licencié traditionnel à la FFTT
- être Entraîneur Régional
- avoir suivi la formation Entraîneur Fédéral
- avoir le diplôme Arbitre Régional
- être classé ou avoir été classé au minimum 50

INTERET DU DIPLOME

Le diplôme Entraîneur Fédéral sanctionne des connaissances sur l'analyse technique et tactique du jeu. Il constitue un pré-requis pour se présenter à l'examen du Brevet d'Etat premier degré.

La note de démonstration obtenue à l'Entraîneur Fédéral peut être reportée pour les examens B.E.1 et B.E.2 (cette note n'est acquise qu'en cas d'obtention du diplôme Entraîneur Fédéral).

Le texte officiel de présentation de l'examen est présenté ci-après.

Un examen Entraîneur Fédéral sera organisé dans la Zone 6 le 30 mai 2009.

Le coût de l'inscription est de 50 euros comprenant uniquement les frais d'examen.

Le paiement se fait à l'inscription, par chèque à l'ordre de la ligue de Basse Normandie de Tennis de Table (Ligue support de la Zone 6).

**FICHE D'INSCRIPTION
EXAMEN ENTRAINEUR FEDERAL**

**Fiche à retourner un mois avant l'examen à :
Ligue de Basse Normandie de Tennis de Table (Ligue support de la Zone 6)
14 rue Lucien Nelle
14000 CAEN Venoix**

NOM : _____ PRENOM : _____

NUMERO LICENCE : _____

DATE DE NAISSANCE : _____

ADRESSE : _____

CODE POSTAL : _____ VILLE : _____

TELEPHONE : ____/____/____/____/____

PROFESSION : _____

CLUB : _____

LIGUE : _____

CLASSEMENT : _____

♦s'inscrit à l'examen Entraîneur Fédéral du 30 mai 2009

Ci-joint un chèque de 50 euros à l'ordre de la ligue de Basse Normandie de Tennis de Table (Ligue support de la Zone 6).

Joindre une attestation d'obtention du diplôme ER

Joindre une attestation de suivi de la formation EF.

Joindre une attestation d'obtention du grade Arbitre Régional (théorie et pratique)

Joindre une attestation de classement (minimum 50).

DATE :